Envoyé en préfecture le 22/02/2021
Reçu en préfecture le 22/02/2021
Affiché le
ID : 038-213802374-20210219-DEL_2021_12-BF

Mizoën

NOMBRE DE CONSEILLERS
ELUS : 11
EN FONCTION : 11
PRESENTS : 9
VOTANTS : 10
CONTRE : 0
ABSENTION : 0
POUR : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-et-un, le dix-neuf février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 12 février 2021

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)
MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Était excusée : PHILIPPE Francine (pouvoir à GIRAUD Roger),

Était absent : VENERA Christophe,

JOUANNEAU Fanny a été nommé(e) secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/12 : Vote du budget primitif 2021 – budget Refuges

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VOTE les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2021,

Section de fonctionnement :

Dépenses	3 857,90 €
Recettes	3 857,90 €

Section d'investissement :

Dépenses	3 354,44 €
Dont restes à réaliser	*0 €*
Recettes	3 354,54 €
Dont restes à réaliser	*0 €*

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL

Date de dépôt en Préfecture :
Date d'affichage :